

Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 Mai 2017

Excusés : S. Pontarollo, X. Francisco

Secrétaire de séance : Roger Dolin

Installation de Nicole Yvrard, en remplacement de Brigitte Pradier qui a démissionné

Dématérialisation : Télétransmission des actes au contrôle de légalité : convention à mettre en œuvre avec le Préfet de l'Isère – Définition des actes pour lesquels nous décidons de procéder à la télétransmission. Décision à l'unanimité de transmettre par voie dématérialisée les délibérations et annexes, les décisions du Maire, les arrêtés et annexes, les budgets et les décisions modificatives, les comptes administratifs.

Centre de Gestion – Médecine du travail : Compte-tenu de difficultés de recrutement d'un médecin de prévention, le CDG n'assurera désormais que tous les 5 ans les visites médicales périodiques pour les agents non soumis à une surveillance médicale renforcée. Pour les agents en surveillance médicale renforcée les visites périodiques sont maintenues tous les 2 ans en alternance avec l'infirmière de Santé au travail. Ces prestations à minima sont assorties d'une tarification adaptée (0.51 % de la masse des rémunérations contre 0.60 % auparavant). Acceptation à l'unanimité de l'avenant proposé par le Centre de Gestion, en protestant contre la dégradation du suivi des agents que cela ne manquera pas d'entraîner.

Ouverture du Centre de Loisirs d'été : Décision d'ouverture du Centre Aéré du 10 au 28 juillet et déclaration à la DDCS. (Unanimité)

Assurances : Assistance à la mise en concurrence des contrats – Nous avons reçu les propositions de 3 sociétés spécialisées dans l'audit-conseil en assurances des Collectivités Territoriales : Les prestations proposées sont équivalentes : Audit (analyse des risques, qualification des besoins et élaboration du dossier de consultations (DCE)) – Analyse des candidatures et des offres – Assistance technique pendant partie ou tout de la durée des marchés d'assurances) – Décision, à l'unanimité de retenir le moins disant, DELTA CONSULTANT, pour un montant de 1750,00€ HT

Etude vidéo-protection sur le territoire de la CAPI : La Capi s'est engagée dans l'équipement en vidéo-protection de la zone d'activités de Chêne sur St Quentin Fallavier et sur Satolas. Elle propose de coordonner une étude, dans le cadre de la mutualisation sur l'ensemble des communes intéressées. Sur Nivolas-Vermelle, beaucoup de vols sont signalés par la gendarmerie dans la zone d'activités de la Plaine et du Vernay. Proposition de se joindre à l'étude, pour la zone d'activités et quelques points dans la commune où nous avons connu des actes de délinquance. (Unanimité)

Information sur le projet du groupe Neoxia au Bas-Nivolas : Le projet du promoteur lyonnais de construction de 54 logements en trois immeubles est abandonné pour le moment. Neoxia a présenté un avant-projet de 30 maisons mitoyennes sur ces deux parcelles de 5 500m² en tout. (20 maisons locatives et 10 maisons en accession PSLA, avec SEMCODA).

Plan pluri-annuel d'investissements en lien avec les subventions région : compte-tenu des différents dispositifs de subventions qui remplacent le CDDRA, proposition d'ajuster le programme pluri-annuel d'investissements de la façon suivante :

2018 : construction de la salle d'Arts Martiaux : subvention dans le cadre du Contrat Ambition Région

2019 : réfection du stade des Mûriers : subvention régionale sur la ligne équipements sportifs

2020 : aménagement de la place cœur de village : subvention bonus bourg-centre

La subvention CAPI étant réservée au stade des Mûriers, car le dispositif s'arrête en 2019.
(Unanimité)

Aménagement de la Place de cœur de village : Nous avons envisagé, en 2009 d'aménager la Place du 8 mai 45, et nous avons signé un marché avec le Cabinet Betip en février 2009, portant sur l'aménagement de la place et de la rue du stade. Nous avons aménagé la rue du Stade pour améliorer la sécurité des enfants de l'école. Nous avons différé la réflexion sur l'aménagement de la place, car d'autres aménagements plus urgents ont été retenus. Proposition de demander un devis au Cabinet Betip, pour élaborer un projet d'aménagement de la place cœur de village. (unanimité)

Sécurisation de l'école maternelle : Le plan vigipirate renforcé oblige à installer un portail supplémentaire pour qu'aucune personne ne puisse contourner le bâtiment pendant les heures scolaires. Proposition d'installer un portail supplémentaire avec un interphone à gâche électrique commandé depuis une classe de l'école maternelle qui a vue sur le portail. Devis de l'entreprise Rolland – 3631,20€ TTC pour le portail et l'interphone audio et 969,60€ TTC pour la clôture, soit 4600,80€ TTC. (Unanimité)

Réfection de la Salle au-dessus des pompiers : La salle est en très mauvais état (plafonds dégradés, murs portant des traces de gouttières, revêtement sales etc... Proposition de faire refaire le plafond complet en supprimant l'alvéole qui avait été réalisée pour l'installation de la barre fixe, changement de l'isolation. Arrachage de la moquette et pose de toile de verre. La finition en peinture et le changement des éclairages étant réalisés par les services techniques. (Unanimité)

Information sur la fermeture estivale du bureau de Poste : La Poste a décidé de fermer le bureau de Poste pendant trois semaines en Août, au moment où il y a baisse de la fréquentation, du 31 juillet au 20 Août 2017. La Poste prend contact avec le magasin Vival pour ouvrir un relais poste commerçant provisoire pendant ces trois semaines.

Bureau de tabac : Information sur la situation actuelle. Les douanes ont retenu la proposition de M. et Mme Ferreira (Bar le Duo). Les négociations sont en cours pour une ouverture en juillet.

Ciné-été 2017 : Proposition d'une convention de partenariat avec la commune de Bourgoin-Jallieu pour la séance de ciné-été organisée le mardi 18 juillet 2017 dans la cour de l'école de Boussieu. Participation financière de 1 057,15€ à la charge de la commune. Décision à l'unanimité de signer la convention.

Lutte contre l'ambrosie : la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans cette lutte, en faisant effectuer un broyage supplémentaire des accotements avant la floraison. Certains points restent non faits. Proposition de s'engager dans la mutualisation proposée par la CAPI, pour un montant de 1500€ pour un broyage avec aspiration. (unanimité)

Partenariat avec les médiathèques CAPI pour un projet sur les contes : La CAPI propose un projet d'animation concernant à la fois les médiathèques CAPI et les bibliothèques municipales. Décision, à l'unanimité de s'associer au projet des Médiathèque sur les contes.

Partenariat avec la SMAC les abattoirs : Une conférence-rencontre avec Magyd Cherfi, auteur, chanteur du groupe Zebda, aura lieu à la bibliothèque municipale à l'occasion de la présentation de son dernier livre : « Ma part de Gaulois ». Vendredi 12 Mai à 18h00 avant son concert le soir à 20h30 aux Abattoirs.

Bilan de la bibliothécaire : Présenté par Graziella Bertola-Boudinaud. Une Bibliothécaire à 30h hebdomadaires, 10 bénévoles plus deux qui participent à la réparation des livres, 11 038 livres et documents, mise en route de prêts de documents audio-visuels. Des animations scolaires avec plusieurs écoles. 571 lecteurs actifs – 4195 prêts adultes, 4881 prêts enfants et 3919 prêts collectifs.

Extension de l'entrepôt communal : Après analyse des offres sur la base du règlement de la consultation (60% pour la valeur technique et les références, 40% pour le prix), sont retenus : L'entreprise Génie civil S.E. VAL de St Chef pour le lot 1 – maçonnerie VRD, pour un montant de 64 733,09€HT ; l'entreprise BECT de Marcollin pour le lot 2 – charpente, couverture, bardages, pour un montant de 76 072,71€HT ; l'entreprise IC Elec de Villefontaine pour le lot 3 – électricité, pour un montant de 9354,00€HT. (unanimité)

Commissions Municipales : Culture : Les manifestations prévues jusqu'à la fin de ce trimestre. **Plan Communal de Sauvegarde :** Le point des différents systèmes d'alerte existants, l'alerte téléphonique à partir d'une base de données à constituer, une sirène électronique en deux points de la commune, une sirène mécanique. **Travaux :** Inventaire des travaux bâtiments et voiries à répartir sur l'ensemble de l'année 2017. **Jeunes :** Contacts en cours pour aller vers la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes.

Micro crèche privée : Une micro-crèche privée est en cours d'élaboration. Elle sera implantée Avenue de Montcizet. Par 14 voix pour et 3 abstentions le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette micro-crèche privée.

Commission eaux et milieux aquatiques de Schéma d'Aménagement des Eaux de la Bourbre : désignation de Roger Dolin pour siéger à cette commission.

Jurés d'assises : Le tirage public se déroulera en Mairie le mardi 16 mai à 17h30.

Déclarations préalables :

Alexandre Colomb : parcelle AE 166, en zone Ua au PLU, 5 rue Emile Zola, pour aménagement d'une terrasse accessible au-dessus du garage.

Jean-Paul Durand : parcelle C 371, en zone Nc au PLU, blanc et bleu Bcs au PPR, 435, rue de la Liberté, pour construction d'une piscine de 6x3m.

Solak Energie : parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, Bleu Bg1 au PPR, 97, impasse des chaumes pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Laurent Meissirel-Marquot : parcelle AH 299, en zone Ua au PLU, 3029 RD 1085, pour réfection de la toiture et des façades.

Sébastien Monteiro : parcelles AC 386, 387, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg1 au PPR, 260, rue du Bas-Vermelle, pour construction d'une clôture.

Association Beauregard : parcelle AC 158, en zone Ui au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, Impasse de la Plaine, pour création et suppression de fenêtres en façade en vue de réaménager des bureaux.

SCI Casa Medica : parcelle AD 146, en zone Ub au PLU, RD 1085, pour division de la parcelle.

Hervé Vernay : parcelle AB 814, en zone Ub au PLU, Bleu Bg1 et Bv au PPR, 286, rue des Plattières, pour clôture sur mur existant.

Ismail Bagci : parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, 97, impasse des Chaumes, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Permis de Construire :

SCI SLTS (Yvan Michel Ray) : parcelle AC 448, en zone Aui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, Allée Jean-Jacques Rousseau, pour construction d'un entrepôt artisanal.

